



**Bulletin sécheresse de Bourgogne-Franche-Comté
n° 08 du 9 septembre 2024 : période du 26/08/2024 au 08/09/2024**

Sommaire

Synthèse	p.1
Carte de qualification hydrologique des étiages	p.2
Cours d'eau du bassin Rhône – Méditerranée – Corse	p.3
Cours d'eau des bassins Loire – Bretagne et Seine – Normandie	p.4
Cours d'eau : répartition par départements	p.5 à 7
Eaux souterraines	p.8

Liens utiles

VigiEau – site de l'information sécheresse du Gouvernement
<https://vigieau.gouv.fr/>

ORISK – observatoire du risque inondation de la sécheresse et du karst en Bourgogne Franche-Comté sur le site
<http://www.orisk-bfc.fr/>

HydroPortail – données hydrométriques (brutes temps réel, pré-validées et validées)
<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

ADES – portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines
<https://ades.eaufrance.fr/>

Reproduction autorisée sous réserve d'en mentionner la source

Données : DREAL BFC, département Hydrologie et Hydrométrie

Prochain bulletin : lundi 16 septembre 2024

Situation à l'équilibre

Ce bulletin constitue un outil d'aide à la décision. Il s'appuie sur les débits des cours d'eau disposant de mesures hydrométriques et des seuils de référence en vigueur.

Pour mémoire en hydrologie, le **Qm3J-N (ou VCN3)**, est le débit minimal ou débit d'étiage des cours d'eau enregistré pendant 3 jours consécutifs sur la période considérée.

Situation au 9 septembre 2024 :

Les Qm3J-N (ou VCN3) sur les 14 derniers jours sont à la baisse par rapport au bulletin du 2 septembre pour 51 stations – traduisant plutôt la situation du début de la semaine passée – à la hausse pour 12 stations et identiques pour 20 stations, sur un total de 83.

25 unités sécheresse ont atteint le seuil de vigilance, 11 le seuil d'alerte et 1 le seuil d'alerte renforcée. Ces valeurs correspondent approximativement à celles du dernier bulletin du 2 septembre, la situation se maintient pour le moment. Les débits actuels sont globalement supérieurs aux débits connus à la même période les années précédentes. Cette situation est susceptible d'évoluer rapidement, en fonction des précipitations à venir.

Les niveaux des nappes d'eau souterraine sont majoritairement à la hausse : 19 piézomètres indiquent des valeurs supérieures à celles de la semaine dernière, 10 voient leur niveau baisser et 2 sont stables. Cette tendance est relative aux niveaux piézométriques instantanés qui sont de fait plus réactifs aux précipitations récentes que les Qm3J-N caractérisant les étiages des eaux surfaciques.

A l'instar des semaines passées, l'ensemble de ces valeurs reste globalement haut pour la saison : 24 nappes d'eau des 31 de l'échantillon observé pour lesquelles les données sont les plus récentes sont d'un niveau supérieur à leurs cotes moyennes mensuelles respectives.

Au 09/09/2024, la situation des semaines passées reste inchangée : les préfets des départements du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort ont pris un arrêté plaçant leur département au niveau de vigilance sécheresse. Un arrêté de restriction des usages de l'eau (niveau alerte) a été signé par le préfet du Jura pour l'unité « Haute-Chaine » (source VigiEau).

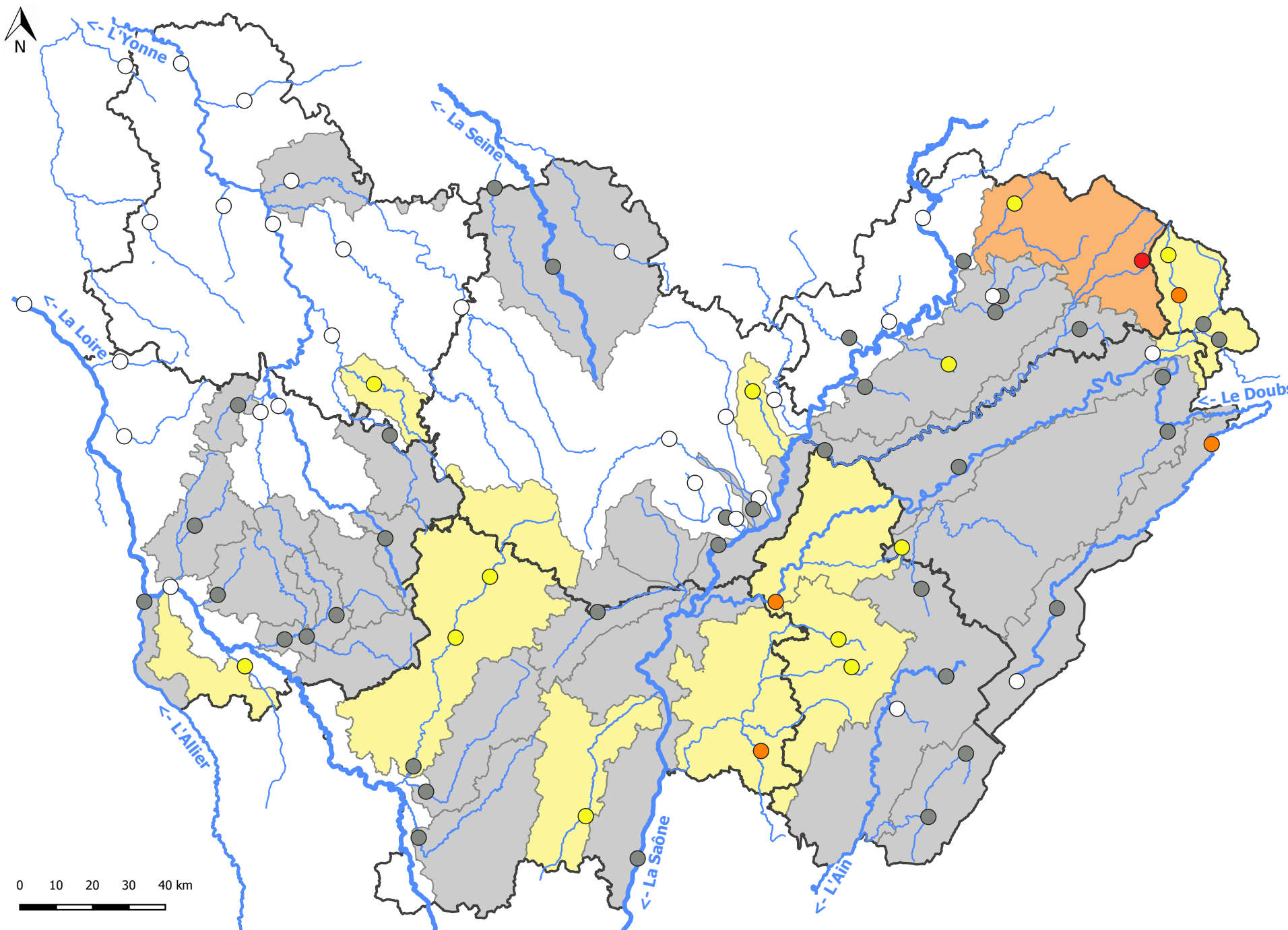
Points particuliers :

- les visites de terrain de 3 stations hydrométriques (l'Armançon à Brienon-sur-Armançon, la Gizia à Frontenard et la Brenne à Sellières) ont conduit à la correction des valeurs de Qm3J-N sur la même période d'observation que le précédent bulletin ;
- les données relatives à la majorité des nappes d'eau souterraine sont indisponibles depuis le 5 septembre 2024.

Bulletin sécheresse de Bourgogne-Franche-Comté

Annexe cartographique

Bulletin sécheresse n° 08 du 09/09/2024



Note : Cette carte présente la qualification hydrologique de l'étiage pour la région Bourgogne-Franche-Comté, basée sur les Qm3J-N (VCN3) à 14 jours. Elle ne doit pas être confondue avec la carte de restriction des usages de l'eau disponible sur le site Vigieau, qui est déterminée par les arrêtés préfectoraux pris dans chaque département.

Station de référence sécheresse

- Absence de sécheresse
- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Zone unité sécheresse

- Absence de sécheresse
- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Sources :
© IGN BD carto 2020
DREAL BFC / SBEP / DHH

Conception : DREAL BFC (2023)

Cette carte a été réalisée pour être
imprimée au format A3

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 08 du 9 septembre 2024 : période du 26/08/2024 au 08/09/2024

Stations	Dépt.	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 01/09/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 08/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'été
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Eaux superficielles : bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Unités Haute-chaîne (Doubs et Jura)

Le Doubs à Mouthé	25	0.330	0.220	0.150	0.130	0.228	0.431	01/09 au 03/09	
Le Doubs à Pontarlier	25	1.900	1.200	0.970	0.760	1.468	1.689	29/08 au 31/08	
Le Doubs à Goumois	25	7.900	5.300	4.500	2.930	4.435	3.830	31/08 au 02/09	
La Bienne à Morez	39	0.350	0.220	0.150	0.110	0.241	0.300	29/08 au 31/08	
Le Tacon à Saint-Claude	39	0.840	0.570	0.430	0.340	0.495	0.661	30/08 au 01/09	
Unité Haute Chaîne (Jura) – stations de Mouthé, Saint-Claude et Morez									vigilance
Unité Haute Chaîne (Doubs) – les 5 stations									vigilance

Unités Plateau Calcaire jurassien (Doubs et Jura)

Le Dessoubre à Saint-Hippolyte	25	2.400	1.500	1.100	0.760	1.670	1.740	30/08 au 01/09	
La Loue à Champagne-sur-Loue	39	15.000	11.000	8.100	5.270	8.788	8.818	31/08 au 02/09	
La Furieuse à Salins	39	0.260	0.160	0.110	0.050	0.174	0.174	30/08 au 01/09	
L'Ain à Bourg-de-Sirod	39	2.500	1.800	1.300	0.900	1.681	2.281	01/09 au 03/09	
Le Hérisson à Doucier	39	0.340	0.210	0.110	0.080	0.160	0.476	02/09 au 04/09	
Unité Plateau Calcaire (Jura) – stations de Bourg-de-Sirod, Doucier et Salins									vigilance
Unité Plateau Calcaire jurassien (Doubs) – les 5 stations									vigilance

Unités Seille (Jura) et Seille et Guyotte (Saône-et-Loire)

La Brenne à Sellières	39	0.075	0.040	0.025	0.015	0.031	0.031	29 au 31/08	alerte
La Seille à Voiteur	39	0.650	0.330	0.210	0.080	0.256	0.237	01 au 03/09	
La Gizia à Frontenaud	71	0.260	0.170	0.130	0.110	0.120	0.120	29 au 31/08	

Unités Basses vallées Doubs - Ognon (Doubs et Haute-Saône) et unité Nord Jura (Jura)

Le Doubs à Mathay	25	14.000	8.900	7.000	5.280	10.100	9.190	31/08 au 02/09	
Le Doubs à Besançon	25	25.000	17.000	12.000	7.300	21.677	20.619	01/09 au 03/09	
Le Doubs à Neublans-Abergement	39	47.000	31.000	22.000	14.000	23.200	20.500	01 au 03/09	
L'Ognon à Pesmes	70	8.200	5.500	3.700	2.100	5.972	5.564	01/09 au 03/09	
Le Scey à Beveuge	70	0.460	0.290	0.210	0.140	0.277	0.298	01/09 au 03/09	
Unité Nord Jura (Jura) – stations de Champagne-sur-Loue, Neublans et Besançon									alerte
Unité Basses vallées Doubs-Ognon (Doubs et Haute-Saône) – les 5 stations									vigilance

Unité Allain (Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort)

La Savoureuse à Giromagny	90	0.180	0.090	0.050	0.030	0.060	0.060	29/08 au 31/08	alerte
La Savoureuse à Belfort	90	0.480	0.440	0.330	0.230	0.289	0.289	30/08 au 01/09	
La Bourbeuse à Froidefontaine	90	0.500	0.230	0.160	0.070	0.228	0.395	30/08 au 01/09	
L'Allain à Joncherey	90	1.100	0.690	0.580	0.440	0.726	0.726	30/08 au 01/09	
Le Rupt à Dung	25	0.110	0.070	0.055	0.025	0.164	0.156	01/09 au 03/09	

Unité Vosges haute-saônoises (Haute-Saône)

La Lanterne à Fleurey-lès-Faverney	70	5.900	3.800	2.600	1.700	4.347	4.004	01/09 au 03/09	alerte renforcée
La Semouse à Saint-Loup-sur-Semouse	70	1.500	1.100	0.760	0.550	0.995	0.995	30/08 au 01/09	
Le Rahin à Plancher-Bas	70	0.200	0.100	0.055	0.025	0.020	0.020	30 au 01/09	

Unité Plateau calcaire de Haute-Saône (Haute-Saône)

Le Durgeon à Colombier	70	0.060	0.030	0.015	0.005	0.044	0.040	01/09 au 03/09	vigilance
Le Bâtard à Villeparois	70	0.045	0.020	0.015	0.010	0.054	0.054	31/08 au 02/09	
La Colombine à Froty-lès-Vesoul	70	0.480	0.280	0.200	0.130	0.292	0.285	02/09 au 04/09	
La Romaine à Maizières	70	0.250	0.170	0.140	0.110	0.148	0.143	01/09 au 03/09	
La Morte à Saint-Broing	70	0.490	0.320	0.220	0.160	0.358	0.346	01/09 au 03/09	

Unité Saône amont (Haute-Saône)

La Saône à Cendrecourt	70	4.800	3.400	2.900	2.200	5.287	5.066	31/08 au 02/09	
Le Coney à Fontenoy-le-Château	88	1.940	1.330	1.140	0.850	2.117	2.117	30/08 au 01/09	
Le Salon à Denèvre	70	1.000	0.620	0.430	0.300	0.992	0.960	31/09 au 02/09	

La Vingeanne à Oisilly	21	1.500	1.000	0.890	0.760	1.850	1.850	01 au 03/09	vigilance
La Saône à Pagny-la-Ville (Lechâtelet)	21	43.500	28.000	21.000	16.000	40.000	36.000	01 au 03/09	
La Saône à Mâcon	71	104.000	70.000	52.000	35.000	85.000	81.000	01 au 03/09	
Le Pannecul à Noiron-sur-Bèze	21	0.035	0.030	0.020	0.010	0.028	0.026	01 au 03/09	alerte
La Tille à Arcelot	21	1.000	0.550	0.300	0.110	1.515	1.300	01 au 03/09	
La Tille à Champdôtre	21	2.300	1.300	0.700	0.500	3.272	2.900	01 au 03/09	
L'Ouche à Plombières-lès-Dijon	21	1.500	1.000	0.600	0.500	2.000	2.000	30/08 au 01/09	
L'Ouche à Trouhans	21	2.400	1.200	1.000	0.900	2.269	2.269	30/08 au 01/09	vigilance

Unité Vouge, Bièvre, Cent-Fonts (Côte d'Or)

La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	21	0.184	0.094	0.060	0.031	0.150	0.130	01 au 03/09	
La Bièvre à Brazey-en-Plaine	21	0.240	0.200	0.180	0.170	0.350	0.300	26 au 28/08	
La Cent-Fonts à Saulon-la-Rue	21	0.220	0.170	0.150	0.145	0.250	0.265	01 au 03/09	

La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	21	0.184	0.094	0.060	0.031	0.150	0.130	01 au 03/09	vigilance
La Dheune à Santenay	71	0.350	0.240	0.210	0.140	0.284	0.284	30/08 au 01/09	vigilance
La Grosne à Jalogny (Cluny)	71	0.540	0.270	0.120	0.055	0.165	0.163	31/08 au 02/09	alerte

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 08 du 9 septembre 2024 : période du 26/08/2024 au 08/09/2024

Stations	Dépt.	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 01/09/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 08/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Eaux superficielles : bassin Loire – Bretagne

La Loire à Nevers	58	32.000	23.000	21.000	19.000	33.727	35.280	28/08 au 30/08	
La Loire à Gien	58	60.000	50.000	45.000	43.000	72.819	71.219	31/08 au 02/09	
L'Allier à Cuffy	58	29.000	17.000	16.000	15.500	27.502	26.797	31/08 au 02/09	vigilance
La Bourbince à Vitry-en-Charollais	71	1.600	1.100	0.870	0.750	1.512	1.440	01 au 03/09	vigilance
L'Arconce à Montceaux-l'Etoile	71	0.890	0.530	0.320	0.210	0.914	0.857	01 au 03/09	vigilance

Unité Arroux – Morvan (Saône-et-Loire)

L'Arroux à Rigny-sur-Arroux	71	4.100	2.300	1.400	1.000	2.639	2.367	01 au 03/09	alerte
L'Arroux à Etang-sur-Arroux	71	3.600	2.100	1.100	0.580	1.330	1.288	01 au 03/09	
L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	71	0.480	0.260	0.150	0.090	0.287	0.245	01/09 au 03/09	

L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	21	0.480	0.260	0.150	0.090	0.287	0.245	01/09 au 03/09	alerte
L'Aron à Verneuil	58	2.760	1.320	0.950	0.780	2.745	2.644	01 au 03/09	vigilance
La Dragne à Vandenesse	58	0.290	0.140	0.090	0.060	0.148	0.146	01 au 03/09	vigilance
L'Ixerre à La Fermeté	58	0.120	0.050	0.030	0.020	0.067	0.067	31/08 au 02/09	vigilance
L'Alène à Cercy-la-Tour	58	0.770	0.350	0.255	0.210	0.458	0.426	01 au 03/09	vigilance
L'Acolin à Saint-Germain-Chassenay	58	0.860	0.500	0.400	0.350	0.468	0.454	01 au 03/09	alerte
La Nievre d'Arzembois à Poiseux	58	0.470	0.250	0.190	0.155	0.341	0.336	01 au 03/09	vigilance
Le Nohain à Saint-Martin-sur-Nohain	58	2.020	1.100	0.970	0.850	2.902	2.846	01 au 03/09	
La Vrille à Arquian	58	0.230	0.120	0.090	0.055	0.245	0.243	31/09 au 02/09	

Eaux superficielles : bassin Seine – Normandie

Unité Chatillonnais (Côte d'Or)

La Laignes aux Riceys	21	1.000	0.650	0.470	0.290	1.000	0.950	01/09 au 03/09	vigilance
La Seine à Nod-sur-Seine	21	1.200	0.720	0.450	0.250	1.137	1.100	01/09 au 03/09	
L'Ource à Leuglay	21	0.420	0.250	0.140	0.070	0.702	0.695	01/09 au 03/09	

L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	89	1.600	0.920	0.500	0.290	1.742	1.742	29 au 31/08	
L'Armançon à Brienon-sur-Armançon	89	7.500	4.600	3.100	2.300	11.087	11.087	29 au 31/08	
Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	89	1.100	0.490	0.270	0.190	1.845	1.620	02 au 04/09	
La Cure à Marigny-l'Eglise	58	1.350	0.900	0.750	0.610	1.031	1.031	29/08 au 31/08	vigilance
La Cure à Arcy-sur-Cure	89	3.500	2.700	2.100	1.700	4.968	4.927	01/09 au 03/09	
Le Cousin à Avallon	89	0.640	0.360	0.200	0.150	0.330	0.322	31/08 au 02/09	alerte
L'Yonne à Corancy	58	0.990	0.600	0.450	0.350	0.620	0.618	31/08 au 02/09	vigilance
L'Yonne à Dornecy	58		2.500	1.900	1.300	5.334	5.190	01 au 03/09	
L'Yonne à Gurgy	89	14.000	12.500	11.000	9.200	25.168	24.142	01 au 03/09	
L'Yonne à Pont-sur-Yonne	89	30.000	16.000	13.000	11.000	46.569	46.569	30/08 au 01/09	
Le Sauzay à Corvol-l'Orgueilleux	58	0.530	0.330	0.280	0.240	0.472	0.464	02 au 04/09	vigilance
Le Beuvron à Ouagne	58	0.460	0.250	0.200	0.165	0.473	0.464	01 au 03/09	
L'Orvanne à Diant	89	0.300	0.240	0.190	0.140	0.336	0.336	02 au 04/09	
L'Ouanne à Charny	89	1.100	0.780	0.610	0.440	1.358	1.345	02 au 04/09	
Le Loing à Saint-Martin-des-Champs	89	0.313	0.225	0.180	0.116	0.550	0.409	06 au 08/09	
Le Tholon à Senan	89	0.270	0.160	0.140	0.100	0.282	0.278	01 au 03/09	
La Vanne à Pont-sur-Vanne	89	4.200	3.000	2.400	2.000	4.821	4.779	01 au 03/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 08 du 9 septembre 2024 : période du 26/08/2024 au 08/09/2024

Eaux superficielles

Zone de gestion	Station de référence	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 01/09/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 08/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Département de la Côte-d'Or (21)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Tille amont, Igon, Venelle	La Tille à Arcelot	1.000	0.550	0.300	0.110	1.515	1.300	01 au 03/09	
Vingeanne	La Vingeanne à Oisilly	1.500	1.000	0.890	0.760	1.850	1.850	01 au 03/09	
Bèze, Albane	Le Pannecul à Noiron-sur-Bèze	0.035	0.030	0.020	0.010	0.028	0.026	01 au 03/09	alerte
Tille aval, Norges	La Tille à Champdôtre	2.300	1.300	0.700	0.500	3.272	2.900	01 au 03/09	
Vouge, Biètrre, Cent-Fonts	La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	0.184	0.094	0.060	0.031	0.150	0.130	01 au 03/09	
	La Biètrre à Brazey-en-Plaine	0.240	0.200	0.180	0.170	0.350	0.300	26 au 28/08	
	La Cent-Fonts à Saulon-la-Rue	0.220	0.170	0.150	0.145	0.250	0.265	01 au 03/09	
Bouzaie, Lauve, Rhoin, Meuzin	La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	0.184	0.094	0.060	0.031	0.150	0.130	01 au 03/09	vigilance
Dheune, avant Dheune	La Dheune à Santenay	0.350	0.240	0.210	0.140	0.284	0.284	30/08 au 01/09	vigilance
Ouche amont, Suzon, Vandenesse	L'Ouche à Plombières-lès-Dijon	1.500	1.000	0.600	0.500	2.000	2.000	30/08 au 01/09	
Ouche aval	L'Ouche à Trouhans	2.400	1.200	1.000	0.900	2.269	2.269	30/08 au 01/09	vigilance

Axe Saône

Saône moyenne	La Saône à Pagny-la-Ville (Lechâtelet)	43.500	28.000	21.000	16.000	40.000	36.000	01 au 03/09	vigilance
---------------	--	--------	--------	--------	--------	--------	--------	-------------	-----------

Bassin Seine – Normandie

Serein amont, Romanée	Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	1.100	0.490	0.270	0.190	1.845	1.620	02 au 04/09	
Armançon amont, Brenne	L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	1.600	0.920	0.500	0.290	1.742	1.742	29 au 31/08	
Châtillonnais (Seine, Laignes, Petite Laignes, Ource, Aube)	La Laignes aux Riceys	1.000	0.650	0.470	0.290	1.000	0.950	01/09 au 03/09	
	La Seine à Nod-sur-Seine	1.200	0.720	0.450	0.250	1.137	1.100	01/09 au 03/09	
	L'Ource à Leuglay	0.420	0.250	0.140	0.070	0.702	0.695	01/09 au 03/09	vigilance

Bassin Loire – Bretagne

Arroux, Lacanche	L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	0.480	0.260	0.150	0.090	0.287	0.245	01/09 au 03/09	alerte
------------------	-----------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	----------------	--------

Département du Doubs (25)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Haute-Chaîne	Le Doubs à Mouthe	0.330	0.220	0.150	0.130	0.228	0.431	01/09 au 03/09	
	Le Doubs à Pontarlier	1.900	1.200	0.970	0.760	1.468	1.689	29/08 au 31/08	
	Le Doubs à Goumois	7.900	5.300	4.500	2.930	4.435	3.830	31/08 au 02/09	
	La Bienne à Morez	0.350	0.220	0.150	0.110	0.241	0.300	29/08 au 31/08	
	Le Tacon à Saint-Claude	0.840	0.570	0.430	0.340	0.495	0.661	30/08 au 01/09	
Plateau Calcaire jurassien	Le Dessoubre à Saint-Hippolyte	2.400	1.500	1.100	0.760	1.670	1.740	30/08 au 01/09	
	La Loue à Champagne-sur-Loue	15.000	11.000	8.100	5.270	8.788	8.818	31/08 au 02/09	
	La Furieuse à Salins	0.260	0.160	0.110	0.050	0.174	0.174	30/08 au 01/09	
	L'Ain à Bourg-de-Sirod	2.500	1.800	1.300	0.900	1.681	2.281	01/09 au 03/09	
	Le Hérisson à Doucier	0.340	0.210	0.110	0.080	0.160	0.476	02/09 au 04/09	
Basses vallées Doubs – Ognon	Le Doubs à Mathay	14.000	8.900	7.000	5.280	10.100	9.190	31/08 au 02/09	
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	21.677	20.619	01/09 au 03/09	
	L'Ognon à Pesmes	8.200	5.500	3.700	2.100	5.972	5.564	01/09 au 03/09	
	Le Scey à Beveuge	0.460	0.290	0.210	0.140	0.277	0.298	01/09 au 03/09	
	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	23.200	20.500	01 au 03/09	

Sous bassin de l'Allan

Allan	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.060	0.060	29/08 au 31/08	
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.289	0.289	30/08 au 01/09	
	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.228	0.395	30/08 au 01/09	
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	0.726	0.726	30/08 au 01/09	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.164	0.156	01/09 au 03/09	alerte

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 08 du 9 septembre 2024 : période du 26/08/2024 au 08/09/2024

Eaux superficielles

Zone de gestion	Station de référence	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 01/09/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 08/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Département du Jura (39)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Nord Jura	La Loue à Champagne-sur-Loue	15.000	11.000	8.100	5.270	8.788	8.818	31/08 au 02/09	alerte
	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	23.200	20.500	01 au 03/09	
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	21.677	20.619	01/09 au 03/09	
Seille	La Brenne à Sellières	0.075	0.040	0.025	0.015	0.031	0.031	29 au 31/08	alerte
	La Gizia à Frontenaud	0.260	0.170	0.130	0.110	0.120	0.120	29 au 31/08	
	La Seille à Voiteur	0.650	0.330	0.210	0.080	0.256	0.237	01 au 03/09	
Plateau Calcaire	L'Ain à Bourg-de-Sirod	2.500	1.800	1.300	0.900	1.681	2.281	01/09 au 03/09	vigilance
	Le Hérisson à Doucier	0.340	0.210	0.110	0.080	0.160	0.476	02/09 au 04/09	
	La Furieuse à Salins	0.260	0.160	0.110	0.050	0.174	0.174	30/08 au 01/09	
Haute-Chaîne	La Bienne à Morez	0.350	0.220	0.150	0.110	0.241	0.300	29/08 au 31/08	vigilance
	Le Tacon à Saint-Claude	0.840	0.570	0.430	0.340	0.495	0.661	30/08 au 01/09	
	Le Doubs à Mouthe	0.330	0.220	0.150	0.130	0.228	0.431	01/09 au 03/09	

Département de la Nièvre (58)

Bassin Loire – Bretagne

Acolin	L'Acolin à Saint-Germain-Chassenay	0.860	0.500	0.400	0.350	0.468	0.454	01 au 03/09	alerte
Aron	L'Aron à Verneuil	2.760	1.320	0.950	0.780	2.745	2.644	01 au 03/09	vigilance
Mazou – Nohain	Le Nohain à Saint-Martin-sur-Nohain	2.020	1.100	0.970	0.850	2.902	2.846	01 au 03/09	
Alène	L'Alène à Cercy-la-Tour	0.770	0.350	0.255	0.210	0.458	0.426	01 au 03/09	vigilance
Dragne	La Dragne à Vandenesse	0.290	0.140	0.090	0.060	0.148	0.146	01 au 03/09	vigilance
Ixeure	L'Ixeure à La Fermeté	0.120	0.050	0.030	0.020	0.067	0.067	31/08 au 02/09	vigilance
Nièvre	La Nièvre d'Arzembouy à Poiseux	0.470	0.250	0.190	0.155	0.341	0.336	01 au 03/09	vigilance
Vrille	La Vrille à Arquian	0.230	0.120	0.090	0.055	0.245	0.243	31/09 au 02/09	
Loire amont	La Loire à Nevers	32.000	23.000	21.000	19.000	33.727	35.280	28/08 au 30/08	
Loire aval	La Loire à Gien	60.000	50.000	45.000	43.000	72.819	71.219	31/08 au 02/09	
Allier	L'Allier à Cuffy	29.000	17.000	16.000	15.500	27.502	26.797	31/08 au 02/09	vigilance

Bassin Seine – Normandie

Sauzay	Le Sauzay à Corvol-l'Orgueilleux	0.530	0.330	0.280	0.240	0.472	0.464	02 au 04/09	vigilance
Beuvron	Le Beuvron à Ouagne	0.460	0.250	0.200	0.165	0.473	0.464	01 au 03/09	
Cure	La Cure à Marigny-l'Église	1.350	0.900	0.750	0.610	1.031	1.031	29/08 au 31/08	vigilance
Yonne Amont	L'Yonne à Corancy	0.990	0.600	0.450	0.350	0.620	0.618	31/08 au 02/09	vigilance
Yonne Aval	L'Yonne à Dornecy	0.000	2.500	1.900	1.300	5.334	5.190	01 au 03/09	

Département de la Haute-Saône (70)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Basses vallées Doubs – Ognon	Le Doubs à Mathay	14.000	8.900	7.000	5.280	10.100	9.190	31/08 au 02/09	vigilance
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	21.677	20.619	01/09 au 03/09	
	L'Ognon à Pesmes	8.200	5.500	3.700	2.100	5.972	5.564	01/09 au 03/09	
	Le Scey à Beveuge	0.460	0.290	0.210	0.140	0.277	0.298	01/09 au 03/09	
	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	23.200	20.500	01 au 03/09	
Vosges haute-saônoises	La Lanterne à Fleurey-lès-Faverney	5.900	3.800	2.600	1.700	4.347	4.004	01/09 au 03/09	alerte renforcée
	La Semouse à Saint-Loup-sur-Semouse	1.500	1.100	0.760	0.550	0.995	0.995	30/08 au 01/09	
	Le Rahin à Plancher-Bas	0.200	0.100	0.055	0.025	0.020	0.020	30 au 01/09	
Plateau calcaire de Haute-Saône	Le Durgeon à Colombier	0.060	0.030	0.015	0.005	0.044	0.040	01/09 au 03/09	vigilance
	Le Bâtard à Villeparois	0.045	0.020	0.015	0.010	0.054	0.054	31/08 au 02/09	
	La Colombine à Frotey-lès-Vesoul	0.480	0.280	0.200	0.130	0.292	0.285	02/09 au 04/09	
	La Romaine à Maizières	0.250	0.170	0.140	0.110	0.148	0.143	01/09 au 03/09	
	La Morte à Saint-Broing	0.490	0.320	0.220	0.160	0.358	0.346	01/09 au 03/09	

Sous bassin de l'Allan

Allan	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.060	0.060	29/08 au 31/08	alerte
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.289	0.289	30/08 au 01/09	
	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.228	0.395	30/08 au 01/09	
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	0.726	0.726	30/08 au 01/09	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.164	0.156	01/09 au 03/09	

Axe Saône

Saône amont	La Saône à Cendrecourt	4.800	3.400	2.900	2.200	5.287	5.066	31/08 au 02/09	
	Le Coney à Fontenoy-le-Château	1.940	1.330	1.140	0.850	2.117	2.117	30/08 au 01/09	
	Le Salon à Denèvre	1.000	0.620	0.430	0.300	0.992	0.960	31/09 au 02/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 08 du 9 septembre 2024 : période du 26/08/2024 au 08/09/2024

Eaux superficielles

Zone de gestion	Station de référence	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 01/09/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 08/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Département de la Saône-et-Loire (71)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Dheune	La Dheune à Santenay	0.350	0.240	0.210	0.140	0.284	0.284	30/08 au 01/09	vigilance
Grosne	La Grosne à Jalogny (Cluny)	0.540	0.270	0.120	0.055	0.165	0.163	31/08 au 02/09	alerte
Seille et Guyotte	La Brenne à Sellières	0.075	0.040	0.025	0.015	0.031	0.031	29 au 31/08	alerte
	La Seille à Voiteur	0.650	0.330	0.210	0.080	0.256	0.237	01 au 03/09	
	La Gizia à Frontenaud	0.260	0.170	0.130	0.110	0.120	0.120	29 au 31/08	

Axe Saône

Saône aval	La Saône à Mâcon	104.000	70.000	52.000	35.000	85.000	81.000	01 au 03/09	vigilance
-------------------	------------------	---------	--------	--------	--------	--------	--------	-------------	-----------

Bassin Loire – Bretagne

Vallée de la Loire	La Loire à Nevers	32.000	23.000	21.000	19.000	33.727	35.280	28/08 au 30/08	
Arroux – Morvan	L'Arroux à Rigny-sur-Arroux	4.100	2.300	1.400	1.000	2.639	2.367	01 au 03/09	alerte
	L'Arroux à Etang-sur-Arroux	3.600	2.100	1.100	0.580	1.330	1.288	01 au 03/09	
	L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	0.480	0.260	0.150	0.090	0.287	0.245	01/09 au 03/09	
Bourbince	La Bourbince à Vitry-en-Charollais	1.600	1.100	0.870	0.750	1.512	1.440	01 au 03/09	vigilance
Arconce et Sornin	L'Arconce à Montceaux-l'Etoile	0.890	0.530	0.320	0.210	0.914	0.857	01 au 03/09	vigilance

Département de l'Yonne (89)

Bassin Seine – Normandie

Cure aval	La Cure à Arcy-sur-Cure	3.500	2.700	2.100	1.700	4.968	4.927	01/09 au 03/09	
Yonne moyenne	L'Yonne à Gurgy	14.000	12.500	11.000	9.200	25.168	24.142	01 au 03/09	
Yonne aval	L'Yonne à Pont-sur-Yonne	30.000	16.000	13.000	11.000	46.569	46.569	30/08 au 01/09	
Serein	Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	1.100	0.490	0.270	0.190	1.845	1.620	02 au 04/09	
Armançon amont	L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	1.600	0.920	0.500	0.290	1.742	1.742	29 au 31/08	
Armançon aval	L'Armançon à Briennon-sur-Armançon	7.500	4.600	3.100	2.300	11.087	11.087	29 au 31/08	
Cousin	Le Cousin à Avallon	0.640	0.360	0.200	0.150	0.330	0.322	31/08 au 02/09	alerte
Tholon, Ravillon, Vrin, Ru d'Ocques	Le Tholon à Senan	0.270	0.160	0.140	0.100	0.282	0.278	01 au 03/09	
Vanne	La Vanne à Pont-sur-Vanne	4.200	3.000	2.400	2.000	4.821	4.779	01 au 03/09	
Ouanne – Loing	L'Ouanne à Charny	1.100	0.780	0.610	0.440	1.358	1.345	02 au 04/09	
Nord Yonne	L'Orvanne à Diant	0.300	0.240	0.190	0.140	0.336	0.336	02 au 04/09	

Département du Territoire de Belfort (90)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Sous bassin de l'Allan

Allan	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.060	0.060	29/08 au 31/08	alerte
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.289	0.289	30/08 au 01/09	
	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.228	0.395	30/08 au 01/09	
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	0.726	0.726	30/08 au 01/09	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.164	0.156	01/09 au 03/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 08 du 9 septembre 2024 : période du 26/08/2024 au 08/09/2024

Points d'eau	Dépt.	Entité hydrogéologique	Cote piezo. moyenne mensuelle (mNGF)	Cote piezo. minimale historique (mNGF)	Date de la cote mini. historique	Cote (mNGF), bulletin du 02/09/2024	Cote actuelle (mNGF)	Date de la dernière cote disponible	Tendance
--------------	-------	------------------------	---	---	--	--	-------------------------	---	----------

Eaux souterraines – bassin Saône

Haute Chaîne (25 et 39)

Dommartin	25	Alluvions du Drugeon, nappe de l'Arlier	807.35	806.47	01/12/18	807.55	ND	27/08/24	
-----------	----	---	--------	--------	----------	--------	----	----------	--

Plateau calcaire jurassien (25 et 39)

Hauteroche (Crançot)	39	Calcaires jurassiques chaîne du Jura 1er plateau	427.59	420.29	24/10/18	427.00	428.39	05/09/24	↗
Arc-et-Senans	25	Alluvions de la basse vallée de la Loue entre Quingey et la confluence avec le Doubs	226.89	226.62	07/11/18	227.78	227.72	05/09/24	↘
Ney	39	Calcaires et marnes jurassiques Haut Jura et Bugey – BV Ain et Rhône	527.38	526.92	26/09/20	527.48	527.56	04/09/24	↗

Bresse (39 et 71)

Desnes	39	Alluvions de la Bresse - plaine de Bletterans	200.86	199.94	26/09/20	201.02	201.03	05/09/24	↗
--------	----	---	--------	--------	----------	--------	--------	----------	---

Basses vallées du Doubs et de l'Ognon (25 et 70)

Branne	25	Alluvions de la vallée du Doubs	272.01	270.91	20/09/09	272.43	272.30	05/09/24	
Montferrand-le-Château	25	Calcaires jurassiques des Avants-Monts	237.08	235.28	08/10/09	236.47	236.81	05/09/24	↗
Molay	39	Alluvions du confluent Saône-Doubs	189.74	189.21	22/11/18	189.88	189.84	05/09/24	↘
Oussières	39	Cailloutis pliocènes de la Forêt de Chaux et formations miocènes sous couverture du confluent Saône-Doubs	223.92	223.24	22/10/23	223.84	223.85	05/09/24	↗

Allan (25 et 90)

Valdoie	90	Alluvions de la Savoureuse	382.91	382.27	08/08/15	382.99	383.10	05/09/24	↗
Florimont	90	Cailloutis du Sundgau dans BV du Doubs	380.87	379.65	10/01/23	380.18	380.20	05/09/24	↗

Vosges haute-saônoises (70)

Breuches	70	Alluvions de l'interfluve Breuchin – Lanterne en amont de la confluence	253.95	253.53	23/09/20	254.33	254.25	05/09/24	↘
Magnoncourt	70	Grès Trias inférieur BV Saône	251.13	250.62	23/10/15	251.23	251.23	05/09/24	=
Amont-et-Effreney	70	Socle vosgien BV Saône-Doubs	422.99	421.88	29/08/22	422.81	422.83	05/09/24	↗

Plateau haut de saônois (70)

Sorans-lès-Breurey	70	Calcaires jurassiques des plateaux de Haute-Saône	265.23	260.52	16/10/23	260.55	260.66	05/09/24	↗
--------------------	----	---	--------	--------	----------	--------	--------	----------	---

Saône amont (70)

Autet	70	Calcaires jurassiques des plateaux de Haute-Saône	192.08	191.91	10/03/11	192.11	192.16	05/09/24	↗
-------	----	---	--------	--------	----------	--------	--------	----------	---

Ouche-Tille-Vouge-Vingeanne (21)

Arceau	21	Alluvions de la plaine de la Tille (superficielle et profonde)	228.57	228.16	18/11/18	228.81	228.91	05/09/24	↗
Bourberain	21	Calcaires jurassiques du châtillonais et seuil de Bourgogne entre Ouche et Vingeanne	224.97	223.28	18/10/23	224.90	224.79	05/09/24	↘
Chenôve	21	Alluvions nappe de Dijon sud (superficielle et profonde)	232.25	229.81	03/04/92	233.00	232.99	05/09/24	↘

Saône aval (01 et 71)

Replonges	01	Alluvions de la Saône entre seuil de Tournus et confluent avec le Rhône	167.87	167.63	13/09/09	167.95	168.00	05/09/24	↗
Saint-Cyr	71	Sables, graviers et argiles - St Cosmes du Val de Saône	175.68	174.80	16/10/23	175.33	175.33	05/09/24	=

Eaux souterraines – bassin Loire

Nièvre et Saône-et-Loire

Montaron	58	Sables et argiles du Bourbonnais du Mio-Pliocène et complexe multicouche des Limagnes	231.98	230.30	14/10/19	231.95	232.13	05/09/24	↗
Bouhy	58	Calcaires et marnes du Dogger et Jurassique supérieur du Nivernais nord libres et captifs	223.27	218.52	05/11/92	228.44	228.10	05/09/24	↘
Mars-sur-Allier	58	Alluvions de l'Allier aval	176.72	176.44	22/10/23	176.86	176.87	05/09/24	↗
L'Hôpital-Le-Mercier	71	Calcaires et marnes du Jurassique du Beaujolais libres	234.61	233.24	14/10/19	235.70	235.74	05/09/24	↗

Eaux souterraines – bassin Seine

Yonne

Noyers	89	Calcaires kimméridgiens-oxfordiens karstiques entre Yonne et Seine	262.04	260.55	05/11/15	261.96	262.18	05/09/24	↗
Ligny-le-Châtel	89	Albien-Néocomien libre entre Yonne et Seine	147.65	146.50	22/11/09	150.61	150.46	03/09/24	↘
Saint-Maurice-le-Vieil	89	Albien-Néocomien libre entre Loire et Yonne	151.64	151.01	23/07/11	152.08	152.12	05/09/24	↗
Coulours	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	210.68	206.34	01/10/50	212.31	212.29	03/09/24	↘
Voisines	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	129.47	127.49	01/02/13	130.12	130.11	05/09/24	↘
Arce-Dilo	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	226.36	223.94	05/12/09	229.07	229.40	05/09/24	↗
Chéroy	89	Craie et Tertiaire du Gâtinais	122.94	119.63	25/11/09	123.57	123.59	05/09/24	↗

Pour information

La cote piézométrique moyenne mensuelle correspond à la moyenne des cotes du mois de la date de la dernière cote disponible.

La cote piézométrique minimale historique correspond à la cote la plus basse jamais atteinte par la nappe à la fin de l'année n-1.

La date de la dernière cote disponible est la date du présent bulletin, sauf en cas d'interruption de disponibilité de la donnée.

Légende

	hors seuil
	sous la cote piézo. moyenne mensuelle
	sous la cote piezo. minimale historique